

REPUBLIQUE DE DJIBOUTI
MINISTERE DE L'HABITAT, DE L'URBANISME, DE L'ENVIRONNEMENT
ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE (MHUEAT)



African Union
a United and Strong Africa

Intitulé Atelier de lancement du TCP de la FAO et de Validation du Document de Stratégie et Plan d'Action de mise en œuvre de la Grande Muraille Verte en République de Djibouti.

Lieu Sheraton Hôtel Djibouti, République de Djibouti

Date 10 – 11 mars 2011

Organisateur Ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme, de l'Environnement et de l'Aménagement du Territoire, République de Djibouti.

RAPPORT DE L'ATELIER

Ilmi Awaleh Elabeh
Consultant National

Djibouti, mars 2011



Food and
Agriculture
Organization
of the
United Nations

Introduction

Face au grave problème de désertification, s'accroissant avec le réchauffement climatique, qui affecte l'Afrique les Chefs d'Etat africains ont conçu un projet d'édification d'une Grande Muraille Verte (GMV), de Dakar à Djibouti, à travers 11 pays du Sahara et du Sahel.

La GMV consiste à la création d'un couloir de développement durable permettant aux populations concernées de sortir des affres de la pauvreté, notamment par la mobilisation des ressources en eau, le développement des énergies renouvelables, l'agropastoralisme et la promotion des activités génératrices de revenu.

La République de Djibouti a immortalisé son adhésion à cette initiative panafricaine par la plume de son Président Son Excellence Ismaïl Omar Guelleh qui accorde une attention particulière à la concrétisation de ce grand projet africain.

Et depuis mars 2009, Djibouti a mis en place le cadre institutionnel adéquat sous forme d'un Comité Interministériel de Pilotage des études et activités concernant la réalisation de la composante nationale de la GMV. Ce comité est placé sous la tutelle du Premier Ministre et assisté par une Commission Nationale de Coordination chargée de la supervision et de la mise en œuvre du programme national s'y rapportant.

D'autre part, le Gouvernement djiboutien a déjà approuvé en Conseil des Ministres la ratification de la Convention portant création de l'Agence Panafricaine de la Grande Muraille Verte. Le projet de loi est transmis à l'Assemblée Nationale pour adoption.

Concernant l'exécution des activités sur le terrain, un Bureau d'Exécution de la GMV a été créé récemment. Celui-ci sera érigé en Agence Nationale de la Grande Muraille Verte dès la mise sur pied de projets conséquents avec des financements assurés.

A cette effet, dans le cadre d'un mémorandum avec le Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUE) et avec le concours technique du Forum Africain de Sylviculture (African Forest Forum) le Ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme, de l'Environnement et de l'Aménagement du Territoire (MHUEAT) a élaboré les études sectorielles de base relatives à la GMV, ainsi qu'un document de synthèse comprenant une stratégie, un plan d'action et des propositions de projets.

L'Union Africaine et la FAO appuient cette initiative panafricaine dans le cadre du projet TCP/RAF/3302 intitulé « Appui à la mise en œuvre de la Grande Muraille Verte dans cinq pays sélectionnés » dont la République de Djibouti.

C'est dans le cadre de ce projet TCP/RAF 3302 que le MHUEAT a bénéficié d'un appui financier pour l'organisation d'un atelier de validation des études de référence, de la stratégie et du plan d'action relatives à la composante nationale de la Grande Muraille verte.

Sous la coordination et la direction du Secrétaire Général du MHUEAT, M. Aboubaker Doualé, la facilitation et l'animation de l'atelier ont été assurées par une équipe composée du Coordonateur National du projet TCP, des consultants nationaux pour les études sectorielles, du Dr. Larwanou Mahamane de l'African Forest Forum, Expert International d'appui à Djibouti et Expert Principal de la mise en œuvre du TCP/RAF/3302.

Le présent rapport, qui exploite les notes prises lors des différentes sessions au cours des deux jours de travaux, est réalisé par le rapporteur de l'atelier, M. Ilimi Awaleh Elabeh, Consultant national du projet TCP/RAF/3302. Il comporte les parties suivantes :

- la présente introduction,
- les objectifs de l'atelier,
- les participants et les interventions de la cérémonie d'ouverture officielle,
- le déroulement des différentes sessions de l'atelier,
- les recommandations.

Objectifs de l'atelier.

Le présent atelier était destiné à :

- Informer et sensibiliser le Comité National de Pilotage du projet d'exécution de la composante nationale de la Grande Muraille Verte ;
- Affiner et valider la stratégie nationale et son plan d'action ;
- Analyser et valider les propositions de projets retenus ;
- Sensibiliser davantage les populations concernées.

Participants et interventions de la cérémonie d'ouverture officielle.

Cet atelier qui s'est tenu au Sheraton Hôtel de Djibouti, le 10 et 11 mars 2011, a vu la participation de la majorité des membres du Comité National de Pilotage du projet d'exécution de la composante nationale de la Grande Muraille Verte (liste des participants en annexe).

Le Ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme, de l'Environnement et de l'Aménagement du Territoire (MUHEAT), Son Excellence Monsieur Elmi Obsieh Wais a présidé la cérémonie d'ouverture de l'atelier en présence de son collègue le Ministre de l'Agriculture, de la Représentante Résidente de la FAO à Djibouti et auprès de l'IGAD, d'un représentant de l'Union Africaine, des Représentants du PAM et du HCR, de la Représentante Adjointe du PNUD à Djibouti et d'un représentant du bureau de la FAO à Addis Abeba.

Les différentes interventions officielles de la cérémonie d'ouverture sont résumées ci-après :

Le représentant de l'Union Africaine, après les salutations et remerciements d'usage et d'un bref rappel de l'historique et l'état d'avancement du programme GMV, a souligné l'avance de Djibouti par rapport aux dix autres pays dans la préparation de la Stratégie et plan d'action de la composante nationale de la grande Muraille Verte.

La Représentante Résidente de la FAO à Djibouti et auprès de l'IGAD a fait à cette occasion une importante intervention dans laquelle elle a souligné que l'initiative « Grande muraille Verte du Sahara et du Sahel » intègre divers mécanismes de Développement humain, tels que le Développement Durable, le Développement Propre et la Lutte contre la Pauvreté. Elle a déclaré que la GMV dont les objectifs consistent à améliorer les moyens de subsistance des populations de la zone sahélo- saharienne, suscite beaucoup d'espoir et d'attentes pour nos communautés rurales.

Tout en rappelant que l'année 2011 a été déclaré par les Nations Unies « année de la Forêt », la représentante Résidente a poursuivi que l'édification de la Muraille Verte dans ces zones arides et déshéritées aura des effets et impacts très positifs sur les populations et leur cadre de vie dans sa zone d'emprise en y assurant un développement intégré.

Après des sincères félicitations au Ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de l'Environnement, chargé de l'Aménagement du Territoire et ses collaborateurs pour les réalisations déjà entreprises dans la mise en œuvre de l'initiative de la GMV, Mme Ndeye Ticke Ndiaye leur a témoigné l'engagement de la FAO qui ne ménagera aucun effort pour appuyer cette initiative en mettant son expérience au profit de la mise en œuvre et de la coordination de projets de lutte contre la désertification en République de Djibouti.

Et enfin, dans son allocution d'ouverture de l'atelier, Son Excellence, Monsieur Elmi Obsieh, après les civilités d'usage, a particulièrement souligné l'importance des objectifs et de l'impact attendu de la mise en œuvre de cette initiative novatrice pour les pays africains concernés et en particulier Djibouti.

Dans son discours, le Ministre a mis en relief l'état d'avancement du processus institutionnel et opérationnel de mise en œuvre de la GMV en République de Djibouti. Il a exhorté les membres du Comité National de Pilotage (CNP), les experts nationaux et internationaux que la réussite de ce projet dépendra de leur capacité à mobiliser les acteurs concernés par la lutte contre la désertification, à savoir les communautés locales, les femmes, les jeunes, les

collectivités régionales, les administrations déconcentrées, les centres de recherche, pour ne citer que ceux-là.

Il a mis un accent particulier sur la sensibilisation, primordiale à la participation et à l'appropriation du programme GMV par les populations locales.

Il a aussi souligné que le soutien des partenaires au développement restait indispensable pour la mobilisation des ressources financières nécessaires à la mise en œuvre des projets qui seront identifiés dans la stratégie et le plan d'action élaborés à cet effet.

Le Ministre a ensuite remercié de manière sincère les partenaires financiers qui ont permis l'organisation de cet atelier : l'Union Africaine, la FAO, le PNUE et le Forum Forestier Africain pour leur inestimable contribution, ainsi que le Président de la Commission Nationale de Coordination, les consultants nationaux et à l'expert international qui ont mené à bien les études de référence, et l'élaboration de la stratégie et le plan d'action de la Grande Muraille Verte.

Enfin, après les souhaits de bienvenue aux représentants de l'Union Africaine et de la FAO venus d'Addis Abeba, il a déclaré ouvert l'atelier de lancement du projet d'appui de la FAO et de validation des études de référence, de la stratégie et du plan d'action relatives à la composante nationale de la Grande Muraille verte.

Déroulement des travaux de l'atelier.

L'atelier s'est poursuivi comme prévu dans le programme. Ainsi, avant la pause café, le Directeur de l'Agriculture et des forêts, M. Mohamed Moussa a fait une brève introduction de l'atelier et des résultats attendus.

Après la pause café, dans la première session de l'atelier, M. Dini Abdallah, Directeur de la DATE et Coordinateur National du projet TCP de la FAO a présenté les objectifs et les différentes composantes de ce projet et son mécanisme de mise œuvre (voir présentation ppt en annexe).

Parmi les questions sur cette présentation du TCP/FAO/AU, nous retenons celle du Dr Jalludin Mohamed relative à l'apport et aux modalités d'appui du TCP à la République de Djibouti maintenant qu'elle dispose d'une stratégie nationale et d'un plan d'action. Est-ce que les fonds destinés à Djibouti dans le TCP pourront être réalloués et utilisés pour finaliser et détailler la Stratégie Nationale et son plan d'action en activités et projets bancables ?

En réponse M. Dini a expliqué que des discussions et négociations sont entamées avec le Secrétariat Exécutif du TCP en ce sens.

L'expert international d'appui à Djibouti dans le cadre du TCP et le Secrétaire Général du MHUEAT ont complété tour à tour M. Dini. Dr. Larwanou a ajouté que les fonds du TCP non utilisés par Djibouti ne seront pas perdus, mais qu'ils serviraient au recrutement de consultants nationaux et internationaux (Expert Retraité de la FAO) pour l'élaboration de projets, à partir du plan d'action, à soumettre aux bailleurs de fonds. M. Aboubaker Doualeh a précisé que des discussions/échanges à ce sujet sont en cours entre Djibouti et le Secrétariat Exécutif de la GMV. La question qui se pose est la suivante : Faut-il organiser une seule table ronde des bailleurs pour tous les pays concernés par l'Agence Panafricaine ou plutôt une table ronde des bailleurs par pays pour la mobilisation des ressources pour la mise en œuvre de la GMV ?

Le représentant de l'Union Africaine a par la suite demandé la parole pour confirmer que des possibilités de renégociation de l'utilisation des fonds du TCP existent bel et bien.

Le reste de la première journée a été consacré à la présentation et aux discussions des résultats des études sectorielles. Les présentations se sont déroulées dans l'ordre prévu dans le programme de l'atelier (voir les diapos ppt des présentations en annexe).

Dans la première étude portant sur l'agropastoralisme, le Dr. Nabil Mohamed (CERD) a présenté l'affectation et utilisation des terres en République de Djibouti, les composantes du système agropastoral et forestier de Djibouti, et le couloir de la Grande Muraille Verte (GMV) dans le territoire national. Il a rappelé que l'agropastoralisme et la foresterie prennent en compte l'adaptation de la population locale à la climatologie et la gestion de la biodiversité.

Parmi les questions au présentateur, nous retenons celles :

- Relative à la problématique de la coupe du bois pour la production du charbon utilisé pour la cuisson, posée par le Préfet Adjoint de Dikhil (Quoi faire et comment ?) ;
- Concernant le choix du tracé du couloir de la GMV demandé par le représentant du Ministère de la Promotion de la Femme, du Bien Être Familial et des Affaires Sociales, tout en soulignant que c'est un programme novateur qui pourrait aider et faciliter la lutte contre la pauvreté.

Le Dr. Nabil a globalement répondu que la GMV vise à rendre plus compétitives nos agriculteurs et pastoralistes en leur permettant de produire plus et avec une meilleure qualité. Les acteurs concernés seront accompagnés par actions et appuis ciblés. Il a souligné que la GMV devra être un couloir de développement rural.

Sur le tracé de la GMV, Dr. Nabil a rappelé que le couloir doit être aussi rectiligne que possible et que le choix a été fait en fonction :

- Des zones recevant un minimum de pluie,
- Du nombre d'habitants/Km²,
- Un sol convenant à l'agriculture et à l'élevage.

Il a informé en outre qu'il est possible de faire des bretelles.

Pour compléter, M. Mohamed Moussa, Directeur de l'Agriculture et des Forêts, a ajouté que dans le cadre de l'INDS, Djibouti a conclu avec l'Éthiopie un protocole d'accord pour l'acquisition de l'eau du fleuve Afambo pour les secteurs de Dakka et Hanlé.

Enfin, le Préfet Adjoint de Dikhil a repris la parole en insistant qu'il faut préciser les rôles et renforcer les capacités des autorités et populations locales dans la mise en œuvre de la GMV.

Dans la seconde présentation portant sur les ressources en eau, le Dr Jalludin Mohamed, Directeur Général du CERD, a mis en relief la diminution dans le temps des précipitations pluvieuses (grâce des cartes sur les conditions climatiques et les tendances pluviométriques des années 1960 à 1990) et la croissance exponentielle de la production/exploitation des eaux souterraines à cause de l'augmentation de la demande due à la croissance de la population urbaine, et surtout du nombre de périmètres agricoles.

Il a souligné qu'en 2010, la production d'eau par extraction souterraine se chiffrait à 40 000 m³. Et par une comparaison tenant compte des besoins des populations et des animaux, et des activités agropastorales, il montre que les besoins en ressources en eau pour la GMV sont évalués à 10 l/m²/jour.

Si 30% de couverture des besoins sont produits, cela fait 9 000 m³/jour.

Si 100% de couverture des besoins sont produits, cela ferait 30 000 m³/jour. Ce qui monterait la demande nationale autour des 80 000 m³/jour.

A la fin de l'exposé, plusieurs questions ont été posées :

- Pourquoi ne pas faire des barrages au niveau des oueds pour récupérer les eaux de surface qui finissent généralement dans la mer ?
- Pourquoi ne pas bénéficier les expériences des autres pays pour le captage des eaux de surface ?

Dr Jalludin a répondu entre autre que les conditions climatiques ne permettent pas toujours de dupliquer les expériences des autres pays. Il a précisé que les barrages artificiels sont

très utiles pour la recharge artificielle des nappes et l'oued d'Ambouli est un des principaux sites potentiels identifiés pour ces barrages et que les études sont en cours.

Il a été conclu que vu les besoins et la situation en eau mobilisable pour le pays, il faudra accroître davantage la mobilisation des eaux de surface pour la GMV, malgré la morphologie des terres peu adaptée à certains endroits du tracé.

A cette fin, il est nécessaire de faire des études d'évaluation des eaux souterraines et de surface potentiellement mobilisables.

Dans la troisième intervention portant sur les questions énergétiques, le consultant national, Dr. Idriss Hared, a présenté les différents types d'énergie (solaire, éolienne, produits pétroliers, bois et charbon de bois), analysés dans cette étude.

Ces types d'énergie sont actuellement utilisés dans le pays pour la cuisson (bois et charbon de bois, pétrole lampant), le pompage d'eau (solaire et éolienne) et l'éclairage (solaire et pétrole). L'utilisation du bois et du charbon de bois comme source d'énergie a les conséquences les plus néfastes sur l'environnement en termes de déforestation et de perte de biodiversité végétale.

Dans la séance de discussion, il y a eu un consensus sur les facteurs et les causes responsables de l'augmentation de la consommation du bois et du charbon de bois. En effet, suite à la hausse du prix des produits pétroliers, le bois et le charbon de bois sont devenus les principales sources d'énergie (pour la cuisson) financièrement accessibles pour les ménages pauvres ou à faible revenu, mais aussi pour la restauration populaire et surtout pour l'utilisation de la chicha, dans la capitale.

Dr. Idriss a souligné que les conséquences de la croissance de l'utilisation du charbon de bois dépassent nos frontières car la plus grande quantité de charbon de bois utilisée à Djibouti provient de la Somalie.

Plusieurs idées de mesures ou actions à entreprendre pour freiner/réduire ce phénomène ont été proposées et discutées :

- Allègement fiscal sur les produits pétroliers ;
- Interdiction pénale de la coupe de bois pour des fins commerciales ;
- Sensibilisation, information et formation des principaux consommateurs (ménages, restaurateurs et fumeurs de chicha).

A cette occasion, le Secrétaire Général du MHUEAT, M. Aboubaker Doualé, a fait une contribution en faisant part d'une expérience à Ali-Addeh et Assamo où un projet de campagne de sensibilisation de la population, avec distribution de lampes solaires et de foyers améliorés aux ménages, financé par le HCR, a nettement baissé la coupe de bois pour la production du charbon

Concernant le solaire, si son utilisation commence à se répandre dans le rural pour l'éclairage et le pompage de l'eau pour l'agriculture, un sérieux problème de maintenance des panneaux après l'installation (insuffisance des ressources humaines qualifiées) a été soulevé. Les participants ont recommandé que des mesures fiscales et des appuis financiers et techniques (formations) soient pris pour favoriser l'émergence de petites entreprises capables d'assurer le dimensionnement, la pose et l'entretien des panneaux et accessoires solaires.

L'étude socio-économique a été ensuite présentée par M. Malik Garad.

La croissance économique (5%) des 10 dernières années n'a pas profité de façon équitable. Le chômage a baissé en 2010 (54%) mais reste élevé. 75% de la population vit dans la pauvreté.

Caractère socio-économique des populations des zones du tracé de la GMV (Référence EDIM 2006) :

- Une vie particulièrement difficile et rude ;
- Une pauvreté généralisée (95% de pauvreté dans le rural) ;
- Chômage et insécurité alimentaire ;
- Infrastructures santé-éducation insuffisantes ;
- Faibles capacités de production.
- Population principalement éleveurs plutôt qu'agriculteur à cause des problèmes d'accessibilité et de disponibilité de l'eau.

Activité génératrice le revenu :

- Construction de puits cimentés pour l'accès à l'eau,
- augmentation production agricole,
- augmentation élevage (cheptel).

A la problématique de la multitude d'action sans concertation et coordination observé, il a été proposé d'harmoniser les actions et renforcer la participation des populations concernées. Les activités de la GMV pourraient contribuer/permètre une meilleure coordination des actions des partenaires et de l'Etat.

Dans la séance des discussions, les points et aspects suivants ont été débattus et adoptés :

Un représentant de la DATE (Rirache) a posé deux questions pertinentes :

Pourquoi il n'ya pas des données chiffrées de simulation ? Quelle est la distribution des populations et l'occupation spatiale pour suivre l'évolution de la situation sur le tracé de la GMV ?

Le présentateur a répondu qu'il s'agit en fait d'une étude sur la situation de référence et il y a des difficultés importantes pour avoir des données statistiques et démographiques fiables. La question est fort utile pour les étapes à venir.

Il faut savoir que la population nomade est équivalente à la population urbaine dans les trois régions traversées par le GMV.

Que faire pour ces populations nomades ?

Financer l'exécution des activités et projets proposés et prévus dans le Plan d'Action.

Il faut noter que suite aux sécheresses successives de longue durée et la flambée du prix du pétrole, il s'est opéré une modification du profil socio-économique depuis 2006. Les données sur la population nomade en 2006 sont différentes de la situation en 2010. Pour plus tard voir l'étude sur l'agropastoralisme.

Le représentant du Ministère de la Promotion de Femme a fait le commentaire suivant :

Les changements de mentalité des ruraux et des nomades conduisent à une tendance plus grande de fixation (sédentarisation), démarrage de l'exploitation agricole avec une meilleure gestion de l'élevage du cheptel. Pourquoi l'ADDS, par ses antennes d'appui (CPEC) dans ces régions ne pourrait pas soutenir le développement des activités génératrices de revenu pour ces populations rurales et nomades ?

La représentante Association Green Hope annonce qu'elle est décidée et prête à accompagner et participer aux activités et projets de la GMV dans sa région.

La cartographie utilisée dans les différentes études a été présenté par le consultant national Samatar Abdi. Il a rappelé les critères de définition du tracé de la GMV :

- Topographie,
- Pluviométrie (50 à 250 mml),
- Végétation,
- Peuplement humain,
- Jonction des tracés entre pays voisins.

Le tracé de la GMV a été élaboré grâce au Système d'Information Géographique (SIG). On pourra par la suite utiliser la télédétection pour le suivi de l'évolution de la situation dans le tracé après la mise en œuvre des projets de la GMV.

La seconde journée a été consacrée à la présentation et aux discussions de la stratégie nationale et du plan d'action. Elle a été entièrement animée par l'expert international, Dr Larwanou qui a défini la GMV comme un programme intégré de développement. Il a précisé que dans les trois régions traversées, la GMV est destinée à :

- Avoir un rôle de protection et de production ;
- Assurer concomitamment la réduction de la pauvreté.

Les points forts abordés dans la présentation du document de stratégie nationale sont résumés ci-après.

Enjeux et problèmes prioritaires :

- 3 régions traversées ;
- Population : 120 000 personnes (44% nomades) ;
- Pauvreté relative élevée.

Atouts :

- Volonté politique au plus haut niveau ;
- Justifications et accords avec les stratégies et politiques nationales de développement (3 conventions des Nations Unies et insertion dans la stratégie nationale de lutte contre la pauvreté (INDS)).

Axes stratégiques et catégories d'actions :

1. Evaluation et gestion des ressources en eau ;
2. Réhabilitation des terres et du couvert végétal ;
3. Mise en valeur par des actions concrètes ;
4. Mise en place cadre juridique et institutionnel.

Plan d'action :

- 16 ouvrages de mobilisation des eaux ;
- Activités d'agroforesterie ;
- Aménagement et extension dans les plaines ;
- 15 puits pastoraux ;

Bénéficiaires :

Population locale, collectivités, gouvernement et communauté internationale.

Durabilité :

- Mode d'intervention basé sur une démarche à la demande,
- Appui à des initiatives déjà en cours.

Risques :

- Conflits entre pasteurs et agricoles.

Conclusions :

- Opportunités,
- Contraintes persistantes.

La séance de discussion qui a suivi a été très riche en questions, observations et commentaires.

Le préfet Adjoint de Dikhil a demandé ce qui était prévu sur le plan opérationnel au niveau des régions concernées ? Et quel est le planning de mise en œuvre ?

Le consultant a précisé qu'il est prévu la création d'antennes régionale pour respecter le principe de décentralisation.

Il a ajouté que le mécanisme et le planning de mise en œuvre sont à finaliser dans le cadre de cet atelier de validation. Les prochaines étapes devraient être :

- Finalisation des fiches de projet ;
- Organisation d'une table ronde des bailleurs de fonds ;
- La mobilisation financière ;
- La mise en œuvre opérationnelle.

Le Secrétaire Général M. Aboubaker Doualé a ajouté que les fonds du TCP seront utilisés pour la finalisation des fiches de projet proposées dans le plan d'action.

Le représentant de l'Union Africaine M. Almami a demandé comment se fera la synergie entre les différents composantes pour les actions IEC et niveaux cibles ? la priorisation des actions ? le Gender mainstreaming ?

Monsieur Aboubaker Doualé a rappelé qu'il aura une feuille de route pour la mise en œuvre. Et qu'un organigramme sera proposé pour les aspects de coordination. Ensuite, à une question posée sur le statut de la terre dans les zones du tracé GMV, Monsieur Aboubaker Doualé a répondu que la terre appartient à l'Etat djiboutien. Elle peut être affectée à tout projet. La législation prévoit l'indemnisation de la personne qui a occupé ou valorisé la terre.

A une autre question sur le budget de la GMV, l'expert international a répondu qu'il aura une estimation du budget sur 6 ans – 5 ans. Il faudra évaluer le coût par projet pour avoir un tableau financier global de la GMV.

M. Aboubaker Doualé a complété que les fiches de projets seront finalisées et budgétisées. Les détails des activités/projets non connus à ce stade, seront finalisés dans le cadre du TCP/RAF/3302. Une feuille de route spécifiera les besoins attendus du TCP, de la FAO et des autres bailleurs.

Le Préfet Adjoint de Dikhil a demandé si les populations locales, les autorités régionales concernés ont été associées à l'identification des projets proposés?

L'expert M. Larwanou a répondu que le TCP comporte les deux (2) phases suivantes :

1. Préparation et réalisation des études sectorielles.
2. Elaboration et finalisation de la stratégie et du plan d'action avec des fiches de projet.

Djibouti a déjà fait les deux phases sans utiliser les fonds du TCP. Les consultations et mobilisations (sensibilisations) des acteurs concernés (populations, autorités) pour la finalisation des projets se feront avec le financement du TCP (Expert Retraité de la FAO et consultants nationaux).

M. Aboubaker Doualé a complété que le projet TCP a bien démarré pour Djibouti. Maintenant nous devons avoir une approche réaliste des étapes suivantes dans le cadre du TCP dont les fonds doivent être utilisés pour la mise en œuvre du plan d'action de la stratégie de la GMV. Les activités suivantes devront être réalisées :

- Préparation du terrain social et politique ;
- Consultations avec les différents acteurs locaux ;
- Campagne de sensibilisation et communication.

Et finalement, la séance de discussion s'est achevée par un consensus sur les points suivants :

- Finaliser les discussions/négociations avec la FAO sur l'utilisation des fonds du TCP/RAF/3302.
- Réfléchir sur l'utilisation de l'expert Retraité de la FAO.
- Recrutement consultants nationaux (2 à3) pour préparer et finaliser les fiches de projet avec l'appui de l'expert retraité.

- Activités de consultation des acteurs locaux / politiques, sensibilisation des leaders communautaires pour une meilleure appropriation du programme GMV et ses projets.

Recommandations des travaux.

A la fin des discussions de la dernière séance, les recommandations suivantes ont été formulées :

- Les rapports des études sectorielles ainsi que le document de stratégie nationale et plan d'action de la composante nationale de la GMV devront être revus et finalisés par les consultants nationaux et l'expert international à la lumière des commentaires et observations des participants de l'atelier ;
- Le projet TCP/RAF/3302 de la FAO et de l'Union Africaine appuiera les études techniques et les consultations des acteurs de terrain pour l'élaboration de projets bancables ;
- Une feuille de route précisant les prochaines étapes à franchir, dans le cadre de l'appui du projet TCP/RAF/3302, sera proposée pour la mise en œuvre effective du plan d'action de la stratégie nationale de la GMV :
 - Les consultations et les rencontres avec les différents acteurs concernés (ministères sectoriels, autorités régionales, OSC et populations locales) dans les trois régions traversées par le tracé de la GMV ;
 - Le recrutement de l'Expert Retraité de la FAO pour la finalisation des douze (12) fiches de projets retenus ;
 - L'élaboration des Termes de Référence d'une stratégie de mobilisation de ressources techniques et financières (préparation et tenue d'une table ronde de bailleurs de fonds, mobilisation des financements accordés, etc...) de financement du plan d'action de la stratégie nationale de la GMV.
- La stratégie nationale et son plan d'action pour la mise en œuvre de la composante nationale de la GMV, sont validés, sous réserve de l'incorporation des ajouts, commentaires et observations proposés par les participants.

Clôture de l'atelier.

A l'issue de la validation de la stratégie et du plan d'action de la Grande Muraille Verte, le Secrétaire Général du MHUEAT, M. Aboubaker Doualé a remercié, au nom du Ministre et en son nom, les participants pour leur disponibilité et leurs contributions aux travaux de cet atelier.

ANNEXES

- Discours du Ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme, de l'Environnement et de l'Aménagement du Territoire, Monsieur Elmi Obsieh Wais.
- Discours de la Représentante Résidente de la FAO à Djibouti et auprès de l'IGAD, Mme Ndeye Ticke Ndiaye.
- Programme de l'atelier.
- Liste des participants.

**Allocution de Son Excellence Monsieur Elmi Obsieh Wais, Ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme, de l'Environnement et de l'Aménagement du Territoire à l'occasion de la cérémonie d'ouverture de l'Atelier de validation des études de référence de la composante nationale de la Grande Muraille Verte
Djibouti, 10 mars 2001**

**Madame la Représentante Résidente du PNUD et coordinatrice du système des Nations Unies,
Madame la Représentante de la FAO,
Messieurs les Secrétaires Généraux,
Monsieur le Représentant de l'Union Africaine,
Monsieur le Secrétaire Exécutif de l'Agence Panafricaine de la Grande Muraille Verte,
Messieurs les consultants international et nationaux,
Mesdames et Messieurs les participants,**

Il m'est particulièrement agréable de m'adresser à vous à l'occasion de l'atelier de validation des études de référence réalisées dans le cadre d'un appui que notre pays a reçu de la part du Programme des Nations Unies pour l'Environnement et du Forum Forestier Africain.

Comme vous le savez tous, l'Afrique est particulièrement affectée par la désertification et ce phénomène va s'accroître avec le réchauffement climatique dont les effets néfastes se font déjà sentir sur toute la terre et sur le continent africain en particulier.

Face à cette menace, les Chefs d'Etat africains ont conçu un projet d'édification d'une Grande Muraille Verte à l'orée du Sahara et du Sahel.

Cependant, ce projet ne consiste pas seulement à planter des arbres le long d'un tracé traversant l'Afrique d'Ouest en Est.

Il s'agit plutôt de créer un couloir de développement durable permettant aux populations concernées de sortir des affres de la pauvreté.

C'est pourquoi le projet de la GMV comporte plusieurs composantes, notamment la mobilisation des ressources en eau, le développement des énergies renouvelables, l'agropastoralisme, la promotion des activités génératrices de revenu, et j'en passe.

Mesdames et Messieurs,,

Ce projet panafricain de grande envergure a été conçu par l'ex-Président Nigérian Obasanjo et porté par la suite par le Président Wade du Sénégal.

Les chefs d'Etat et de Gouvernement des pays concernés par cette initiative ont décidé lors d'un Sommet tenu à N'Djamena en juin 2009 de créer l'Agence Panafricain de la Grande Muraille Verte.

Et je me réjouis de vous annoncer que le Professeur Dia sera parmi nous dans quelques instants.

Notre pays a immortalisé son adhésion à cette initiative panafricaine par la plume de notre Président Son Excellence Ismaïl Omar Guelleh qui accorde une attention particulière à la concrétisation de ce grand projet africain.

La réussite de ce projet dépendra de notre capacité à mobiliser les acteurs concernés par la lutte contre la désertification, à savoir les communautés locales, les femmes, les jeunes, les collectivités régionales, les administrations déconcentrées, les centres de recherche, pour ne citer que ceux-là.

Il est donc primordial de mettre un accent particulier sur la sensibilisation des populations locales.

De même, le soutien de nos partenaires au développement reste indispensable pour la mobilisation des ressources financières nécessaires à la mise en œuvre des projets qui seront identifiés dans la stratégie et le plan d'action élaborés à cet effet.

Mesdames et Messieurs,

Sur le plan institutionnel et ce depuis mars 2009, Djibouti a mis en place un Comité Interministériel de Pilotage des études et activités concernant la réalisation de la composante nationale de la GMV. Ce comité est placé sous la tutelle du Premier Ministre et assisté par une Commission Nationale de Coordination chargée de la supervision et de la mise en œuvre du programme national s'y rapportant.

Le Gouvernement djiboutien a déjà approuvé en Conseil des Ministres la ratification de la Convention portant création de l'Agence Panafricaine de la Grande Muraille. Le projet de loi est transmis à l'Assemblée Nationale et sera bientôt promulgué.

Concernant l'exécution des activités sur le terrain, un Bureau d'Exécution de la GMV a été créé récemment. Celui-ci sera érigé en Agence Nationale de la Grande Muraille Verte dès que des projets conséquents seront mis sur pied et leur financement assuré.

Je me garderai d'aborder les aspects techniques des études réalisées à ce jour. Je réserverai cet avantage aux auteurs c'est-à-dire aux consultants nationaux et à l'expert international, mobilisés pour faire ce travail, de vous exposer les tenants et aboutissants des études sectorielles et de la stratégie et plan d'action récapitulant la situation de référence, les objectifs escomptés et les voies et moyens d'y parvenir.

Par contre, je ne manquerai pas de souligner que le travail abattu depuis la mise en place du Comité Interministériel de Pilotage s'est réalisé grâce au concours du PNUE et de l'AFF.

Mesdames et Messieurs,

Le travail réalisé est loin d'être achevé. Le projet TCP/FAO intitulé « Appui à la mise en œuvre de la Grande Muraille Verte dans cinq pays sélectionnés » dont la République de Djibouti et que nous avons l'honneur de lancer ce matin nous permettra d'affiner notre stratégie, de compléter notre plan d'action, de finaliser nos fiches de projets et de sensibiliser davantage les populations concernées.

Dans le cadre de l'appui de la FAO qui nous a permis de tenir notre atelier dans de très bonnes conditions et le renforcement du bureau du Coordinateur du projet, nous entendons également mobiliser les ressources financières nécessaires pour la mise en œuvre de notre plan d'action.

Je ne saurai terminer mes propos sans remercier l'Union Africaine, la FAO, le PNUE et le Forum Forestier Africain pour leur inestimable contribution à l'élaboration de la stratégie et du plan d'action de la Grande Muraille Verte.

Je saisis cette occasion pour formuler le vœu que d'autres partenaires au développement se joindront à eux pour participer au financement des projets identifiés dans le cadre du plan d'action sus-cité.

Mes remerciements s'adressent également au Président de la Commission Nationale de Coordination ainsi qu'aux consultants nationaux et à l'expert international qui ont mené à bien les études de référence, la stratégie et le plan d'action que vous allez examiner en profondeur durant les deux journées de travail de cet atelier.

Je suis confiant que vos connaissances du terrain et vos expertises régionales et internationales permettront d'enrichir le document dont vous êtes saisi.

Je vous souhaite bon courage pour la suite de vos travaux.

Et je déclare ouvert l'atelier de lancement du projet d'appui de la FAO et de validation des études de référence relatives à la composante nationale de la Grande Muraille verte.

Je vous remercie de votre aimable attention.

**Allocution de la Représentante Résidente de la FAO à Djibouti et auprès de l'IGAD à l'occasion de la cérémonie d'ouverture de l'Atelier de validation des études de référence de la composante nationale de la Grande Muraille Verte
Djibouti, 10 mars 2001**

**Excellence Monsieur le Ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et l'Environnement, chargé de l'Aménagement du Territoire ;
Mesdames et Messieurs les représentants des organisations internationales et inter africaines ;
Mesdames et Messieurs les participants à l'atelier ;
Honorables invités,**

Je voudrais avant tout propos exprimer ma profonde joie de participer à cet atelier national de lancement de validation du TCP de la FAO portant sur le Document de Stratégie et Plan d'Action de mise en œuvre de la Grande Muraille Verte en République de Djibouti.

Mesdames et Messieurs,

L'initiative « Grande muraille verte du Sahara et du Sahel » a été adoptée par la Conférence des Leaders et Chefs d'État de la Communauté des Etats Sahélo-Sahariens (CEN-SAD) à Ouagadougou en juin 2005, puis par le Sommet de l'Union Africaine à Syrte, en Libye, en réponse à une préoccupation majeure des Africains, à savoir la désertification. Suite à cette conférence internationale, la signature de la Convention GMV a eu lieu à Ndjamena le 17 juin 2010, par les Chefs d'Etat des 11 pays traversés.

En effet, il faut souligner les conséquences du phénomène de la désertification et de la dégradation des terres qui sont, à ce jour, parfaitement connues aussi bien sur le plan économique (le PNUD estime à 42 milliards de dollars les pertes annuelles imputables à la diminution des recettes dues à la désertification sur deux décennies) que social (conflits culturels, ethniques, fonciers, migration etc.). La situation est d'autant plus préoccupante pour l'Afrique en général et les pays de la Corne de l'Afrique en particulier dont Djibouti..

A titre d'illustration et pour vous expliquer l'ampleur de la préoccupation des 11 pays concernés, il est démontré que : plus de la moitié de la superficie du continent africain se compose de terres arides ou de déserts, les terres arides agricoles subissent une forte érosion naturelle et des dégradations humaines importantes (surexploitation), les terres arables sont devenues trop sèches pour supporter une agriculture pluviale.

C'est dire combien l'initiative « Grande muraille verte du Sahara et du Sahel », dont l'objectif est d'améliorer les moyens de subsistance des populations de la zone sahélo- saharienne, suscite beaucoup d'espoir pour nos communautés rurales.

Pour répondre à cet enjeu international, l'initiative « Grande muraille Verte » intègre divers mécanismes de Développement humain, tels que le Développement Durable, le Développement Propre et la Lutte contre la Pauvreté, objectifs soutenues et appuyés par la FAO.

De ce fait, l'édification de la Muraille Verte dans ces zones arides et déshéritées aura des effets et impacts très positifs sur les populations et leur cadre de vie. En particulier, la GMV assurera un développement intégré et aura divers effets et impacts dans sa zone d'emprise. La communauté internationale en tirera également un bénéfice certain. En effet, la Grande Muraille Verte s'inscrit parfaitement dans les préoccupations internationales de Mécanisme de Développement Propre (réduction des gaz à effet de serre et séquestration du Carbone), la réduction des migrations écologiques et économiques et le développement durable.

Les Etats et les collectivités locales trouveront également là une opportunité de relancer leurs programmes de conservation et de restauration des écosystèmes et en particulier les terres et les forêts, mais également ceux de lutte contre la pauvreté et de sécurité alimentaire.

Mesdames et Messieurs,

De l'idée politique qui semblait complètement irréaliste ou irréalisable, l'initiative de la Grande Muraille Verte du Sahara et du Sahel est devenue au fil du temps une réalité palpable.

C'est également l'occasion ici de saluer le partenariat exemplaire qui s'est instauré entre les deux institutions d'intégration politique que sont la CEN-SAD et l'Union Africaine et les institutions techniques au niveau régional et sous régional, en l'occurrence l'IGAD en mesure de jouer le rôle de véritable locomotive pour cette initiative dans cette région de la Corne d'Afrique.

Aujourd'hui, les attentes de la sous région vis-à-vis du programme de la Grande Muraille Verte reposent sur la consolidation de nos efforts communs de lutte contre la désertification et la dégradation des terres aux niveaux national et sous régional.

Cependant, pour que cette belle initiative engendre un impact écologique et socioéconomique tangible et durable, elle doit être en parfaite adéquation avec les processus nationaux et régionaux de développement en cours.

C'est pourquoi, je félicite à juste titre, le Ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de l'Environnement, chargé de l'Aménagement du Territoire et ses collaborateurs pour les réalisations déjà entreprises dans la mise en œuvre de l'initiative de la GMV en République de Djibouti.

Mesdames et Messieurs,

Avant de terminer mon propos, je voudrais vous dire combien la FAO est honoré d'avoir été associé à l'édification de cette importante œuvre vitale commune et à l'organisation du présent atelier de validation de la Stratégie et du plan d'Action nationale de mise en œuvre de la GMV de Djibouti.

En effet, la lutte contre la désertification et la dégradation des terres constituant son principal cheval de bataille en vue de l'atteinte d'une sécurité alimentaire durable au Sahel et en Afrique, mon organisation se sent tout naturellement concernée au premier chef par l'initiative Grande Muraille Verte.

C'est pourquoi la FAO ne ménagera aucun effort pour appuyer cette initiative en mettant son expérience au profit de la mise en œuvre et de la coordination de projets de lutte contre la désertification.

Je souhaite plein succès à vos travaux et vous remercie de votre aimable attention.

Thème :	Lancement du TCP de la FAO et Validation du Document de Stratégie et Plan d'Action de mise en œuvre de la Grande Muraille Verte en République de Djibouti
Lieu :	Sheraton Hôtel Djibouti, République de Djibouti
Date :	10 – 11 mars 2011
Organisateur :	Ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme, de l'Environnement et de l'Aménagement du Territoire, République de Djibouti

Programme provisoire de l'atelier

Mercredi 9 Mars 2011		
Arrivée et hébergement des participants à l'hôtel		
Jeudi 10 Mars 2011		
Horaires	Activités	Responsables
08:00 – 09:00	Accueil et enregistrement des participants	Malabo Said et Ilmi Awaleh
Cérémonie d'ouverture		
Président : Ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme, de l'Environnement et de l'Aménagement du Territoire		
09:00 – 09:45	<ul style="list-style-type: none"> • Mot de bienvenue – M. Aboubaker Doualé, SG du MHUEAT • Allocution M. Almami Dampha, Représentant de l'Union Africaine • Allocution de Madame Ndeye Ticke Ndiaye, Représentante de la FAO à Djibouti et auprès de l'IGAD • Discours d'ouverture de Son Excellence, M. Elmi Obsieh Wais, Ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme, de l'Environnement et de l'Aménagement du Territoire. 	
09:45 – 10:00	Introduction à l'atelier et résultats attendus.	M. Mohamed Moussa Ibrahim
10:00 – 10:30	Pause Café	
1.1 Session I		
Thème: Présentation des résultats des études de référence		
Président : Aboubaker Doualé, Secrétaire Général, MHUEAT		
Rapporteur: Ilmi Awaleh, Consultant National FAO		
Horaires	Activités	Responsables
10:30 – 10:40	Présentation du TCP/RAF/3302	M. Dini Abdallah Omar
10:40 – 11:00	Etude sur l'agropastoralisme et la foresterie - Discussion	Dr Nabil Mohamed
11:00 – 11:20	Etude sur les ressources en eau - Discussion	Dr Jalludin Mohamed
11:20 – 11:40	Etudes sur les questions énergétiques – Discussion	Dr Idriss Hared
11:40 – 12:00	Etude socio-économique - Discussion	M. Malik Garad
12:00 – 12:20	Cartographie du tracé de la GMV - Discussion	M. Samatar Abdi
12:20 – 14:30	Pause déjeuner et prière	

Session II – Stratégie et plan d’action Président: Pr Abdoulaye Dia, Secrétaire Exécutif de la GMV Rapporteurs: Ilmi Awaleh et Nabil Mohamed		
14:30 – 15:00	Présentation du document de stratégie et plan d’action	Dr Larwanou Mahamane
15:00 – 15:30	Discussion générale sur le document	
15:30 – 16:00	Rafraîchissements et fin de la 1^{ère} journée	
Vendredi 11 Mars 2011		
Session III – Travaux de groupe Présidents: Dr Jalludin Mohamed et Dr Nabil Mohamed Rapporteurs: MM. Ilmi Awaleh et Malik Garad		
Horaires	Activités	Responsables
08:00 – 08:15	Récapitulatif du jour 1	Rapporteurs du jour 1
08:15 – 10:30	Travaux de groupe	Présidents des groupes
10:30 – 11:00	<i>Pause Café</i>	
11:00 – 12:00	Présentation des résultats des travaux de groupes - discussion	Rapporteurs des groupes
12:00 -12:30	Cérémonie de clôture de l’atelier.	Ministre de l’Habitat, de l’Urbanisme, de l’Environnement et de l’Aménagement du Territoire
12:30 – 14:00	<i>Déjeuner</i>	